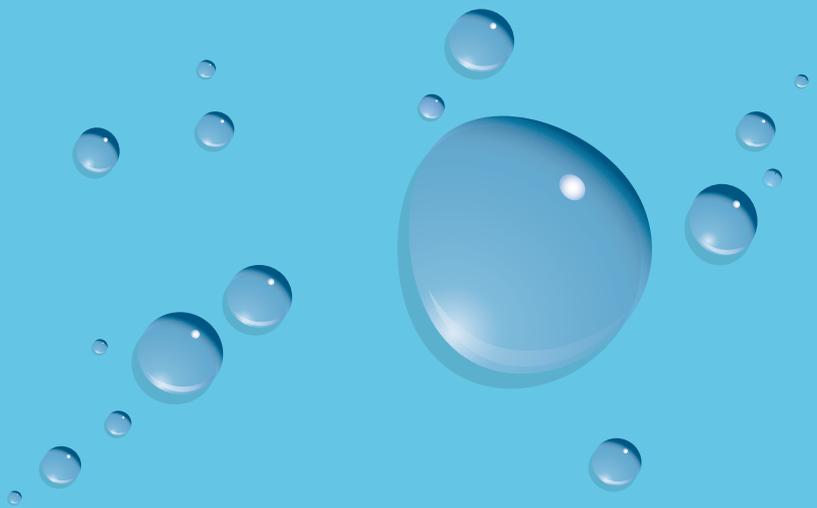


→  
**TOUS  
ENSEMBLE  
POUR L'EAU !**



Mairie  
de *Maxéville*





Mairie  
de *Maxéville*



**Au Forum Mondial de l'Eau de 2009, j'ai été l'un des premiers maires à signer le Pacte d'Istanbul.** Je suis en effet très attentif à ce que chaque usager ait accès au service rendu et en soit satisfait, et ce, en toute transparence, même si, ici, c'est le Grand Nancy (Communauté Urbaine) qui a en charge la gestion de l'eau et de l'assainissement.

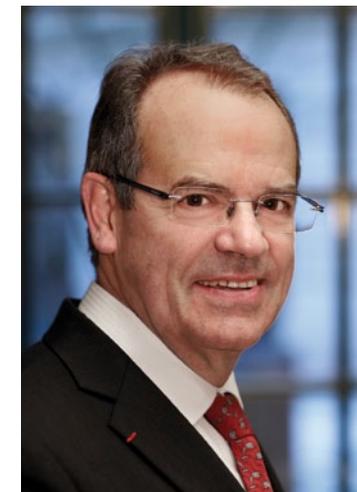
Être acteur dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, c'est prévoir une eau suffisante, de qualité, à tout moment, pour chacun et suivant les besoins. C'est également collecter et assainir : avec les siens, c'est ne pas être pollué et c'est ne pas polluer les autres. Nous sommes, en ce sens, tous des acteurs de l'eau.

Nous, élus, nous, maires, nous organisons le service de l'eau et de l'assainissement, nous choisissons son mode de gestion, nous assurons le contrôle et l'évaluation des performances de ce dernier, nous rendons compte à la population. Nous, usagers, nous profitons du service rendu et payons le service.

Nous, citoyens, nous nous devons de prendre conscience que l'eau est un bien précieux et que chacun d'entre nous doit agir pour la préserver et la protéger.

Maxéville, comme engagement vis-à-vis du Pacte d'Istanbul, mène de longue date des actions de coopération décentralisée. De l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'un projet et de l'appui institutionnel pour la mise en place d'un service à l'apport d'expertise,

## RELEVONS ENSEMBLE LES DÉFIS LIÉS À L'EAU !



la coopération permet des relations équilibrées par l'échange d'expériences, et les thèmes qui y sont évoqués sont universels. Sur la thématique de l'eau, que ce soit à Imouzzer du Kandar au Maroc, à Poienile Izei en Roumanie ou à Gao et à Bamako au Mali aujourd'hui, Maxéville a fondé et fonde sa démarche sur l'appui institutionnel, sur le travail en commun à mener autour de la gouvernance, le tout en veillant à la participation et à l'appropriation des projets par l'ensemble de la population. Cette approche très participative s'exprime régulièrement à Maxéville, où des travaux sur l'utilisation et le traitement de l'eau en France et ailleurs sont menés.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, la loi Oudin de 2005 est venue renforcer ce dispositif, offrant ainsi une nouvelle forme de financement solidaire. Pourtant, même si cette loi est en passe de s'amplifier à une échelle plus importante que celle de la France, la coopération décentralisée ne peut à elle seule relever les défis liés au développement. Les bailleurs de fonds doivent travailler plus directement avec les collectivités locales bénéficiaires sans pour autant fixer les règles de la gouvernance locale. Il est vrai que la coopération décentralisée apporte la possibilité de travailler sur le rôle, les missions, la légitimité des autorités publiques locales tout en prenant en compte la gouvernance nationale. Pour autant, il appartient surtout aux États de donner les moyens nécessaires aux autorités locales d'exercer leur mission de service public.

Je vous laisse à présent découvrir cette plaquette relatant les actions de Maxéville dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, sur son propre territoire et au-delà de ses frontières. L'accent a été mis sur le partenariat Maxéville-Gao. En ce "Temps des solutions", ce serait une grande satisfaction que cette action puisse en orienter certains dans les choix à opérer pour mener de tels projets dans le domaine de l'assainissement, et en convaincre d'autres de toute l'importance et de toute l'efficacité de la coopération décentralisée pour relever "ensemble" les défis liés à l'eau !

*L'eau est vraiment  
l'affaire de tous !*

**Henri BÉGORRE**  
Maire de Maxéville  
1<sup>er</sup> Vice-président du Grand Nancy  
Président du Partenariat Français pour l'Eau  
Représentant de l'AMF et de CGLU au 6WWF

# LE PARTENARIAT MAXÉVILLE-GAO : UN EXEMPLE PERTINENT D'ACTION DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AU SERVICE DE LA BONNE GOUVERNANCE DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



## NOS PRINCIPES D'ACTION



**Maxéville, dans le cadre de l'appui qu'elle apporte à ses villes partenaires**, fonde son action sur le renforcement des capacités de ces dernières à gérer le secteur de l'eau et de l'assainissement. Pour ce faire, différentes lignes directrices guident les projets :

- **La commune est au cœur de l'organisation du secteur** : le projet l'appuie pour qu'elle assume ses responsabilités de maître d'ouvrage via une mission de planification des réalisations d'équipements, via une mission d'organisation des acteurs privés et de la population au sein de filières clairement organisées. La mise en place d'une commission assainissement est également gage de transparence et de bonne gouvernance.

- **Les acteurs locaux sont organisés autour d'infrastructures adaptées.**

- **Pour inscrire les actions dans la durabilité, le projet accompagne la commune dans la mobilisation des ressources financières** nécessaires au développement du secteur (mobilisation des fonds nationaux et locaux pour les investissements d'équipements publics, participation des bénéficiaires pour les investissements d'équipements privés, impôts locaux et paiement direct par les bénéficiaires pour le financement des frais récurrents des services du secteur de l'assainissement).

- **La population est mobilisée dans la planification des activités** pour le fonctionnement des filières de l'assainissement. Elle est informée et sensibilisée pour l'adoption de comportements adaptés. Pour un changement de comportement durable, la sensibilisation se fait également au niveau des écoles.

- **L'approche intégrée** : les projets mis en œuvre dans le secteur de l'assainissement au Mali ont souvent considéré ce secteur de manière cloisonnée, intervenant tantôt sur les questions de gestion des ordures ménagères, tantôt sur les questions de gestion des eaux usées ou encore de gestion des eaux de pluie. L'assainissement est cependant un secteur complexe qui couvre l'ensemble

de ces questions. Appréhender l'assainissement de manière globale ou intégrée permet d'avoir un meilleur impact sur l'amélioration de la santé publique et de l'environnement urbain.

- **Le périmètre vitrine** : le fait de développer un projet sur un périmètre délimité et non sur l'ensemble de la commune permet de concentrer les efforts humains et financiers sur une zone précise et d'avoir un retour d'expérience qui permette de réajuster le projet dans une phase suivante. L'intervention sur un tel périmètre au cours d'une première phase de projet doit susciter une émulation dans les autres quartiers et faciliter ainsi l'extension souhaitée du projet à l'échelle de la ville.

- **L'étude de référence** : elle a pour but de compléter et d'actualiser les données déjà disponibles dans les différents documents tels que le Plan Stratégique d'Assainissement, le Schéma Directeur d'Urbanisme. Elle a également comme objectif de fournir les informations nécessaires sur :

- la composition socio-économique et culturelle de la population au sein des quartiers concernés et la répartition par type d'habitat,
- les différents groupes sociaux, les leaders associatifs, religieux et culturels,
- la situation initiale en termes d'assainissement (équipements, comportements, habitudes, préférences et aspirations de la population),
- la volonté de payer de la population,
- les savoir-faire locaux en matière d'assainissement,
- les expériences précédentes pour l'assainissement et les initiatives en cours.

Elle permet également :

- d'assurer la participation et ensuite l'adhésion de la population aux choix technologiques et stratégiques du projet,
- de concevoir un plan de communication adapté aux différents publics cibles identifiés,
- d'identifier les groupes relais de communication dans les quartiers,
- de définir les indicateurs de suivi et d'évaluation du projet.

# LE PARTENARIAT MAXÉVILLE-GAO



→ À Gao, le manque d'infrastructures et d'organisation du service public de l'assainissement, cumulé aux comportements à risque des populations et à la croissance démographique importante, a mené à une situation critique en termes d'hygiène, d'assainissement et de santé publique. L'abandon des ordures, la stagnation des eaux de pluie et des eaux usées dans les rues et dans les ouvrages de drainage bouchés sont à la base du développement de nombreuses maladies.

Outre l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain et des conditions sanitaires de vie, cette action a eu comme effet de renforcer les capacités communales pour la maîtrise d'ouvrage dans le secteur de l'assainissement.

S'inscrivant avant tout dans le cadre d'une coopération entre collectivités territoriales, l'objectif d'appui institutionnel a été essentiel et déterminant dans la conduite du projet et l'appropriation par la mairie de sa mission de service public. Le projet s'est intégré au processus de décentralisation au Mali ainsi qu'à la Stratégie Nationale de l'Assainissement (déc. 2007) attribuant à la commune le rôle de maître d'ouvrage dans le secteur de l'assainissement. La conception du projet a suivi par ailleurs les orientations données par les principaux documents de planification communaux : le Plan Stratégique d'Assainissement (PSA) élaboré en 2003, le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) révisé en 2005 et le Plan de Développement Économique, Social et Culturel (PDESC) de la commune.



## LE PROJET EN QUELQUES CLÉS



### Durée du projet

- De 2008 à 2011

### Mise en œuvre

- **La mairie de Gao** : maîtrise d'ouvrage avec la mobilisation du personnel communal et des ressources matérielles propres (matériel roulant, locaux, etc.).
- **La mairie de Maxéville** via son opérateur de coopération décentralisée, le Centre International de l'Eau de Nancy (NanCIE) : appui à maîtrise d'ouvrage et appui financier.
- **Le Service local de l'Assainissement de Gao** : suivi et contrôle de la maîtrise d'œuvre.
- **Les partenaires locaux** :
  - la Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances,
  - la Direction Régionale de la Santé,
  - la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Énergie,
  - les acteurs du secteur privé de l'assainissement,
  - les associations et organisations de la société civile de la commune.

La mise en œuvre du programme a impliqué les partenaires locaux (ci-dessus) désignés par la Stratégie Nationale de l'Assainissement comme appui-conseil des communes. Ces représentations ont été impliquées dans la mise en œuvre du projet, de même qu'elles l'ont été dans la démarche de définition de ce dernier. Le secteur privé de l'assainissement a également été impliqué, de même que la société civile au travers des associations locales. Enfin, les populations ont participé directement aux activités du projet, à son suivi ainsi qu'à la gestion du service public de l'assainissement.

### Les autres partenaires

- Association Internationale des Maires Francophones : appui financier.
- Le Grand Nancy (Communauté Urbaine) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dans le cadre de la loi Oudin, la Région Lorraine : appui financier.
- Fondation Veolia : appui technique au projet.

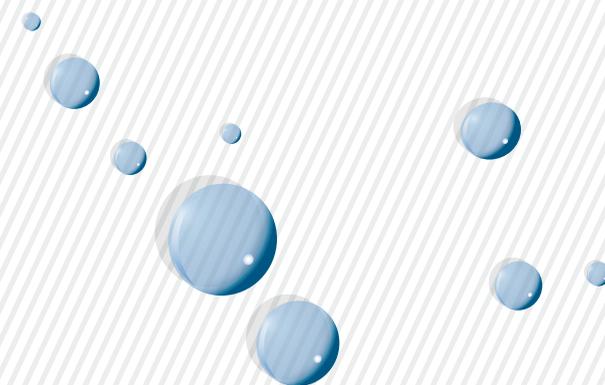
### Coût

- 449 k€

### Principales étapes de mise en œuvre

- Recherche de financement pour le lancement du projet dans le cadre de la coopération décentralisée.
- Mise en place de l'équipe projet à Gao (chef de projet, cellule animation).
- Recensement et identification (rôle, mission) de chacun des partenaires.
- Réalisation de l'étude de référence.
- Réunion de validation du document projet et appui à la formulation du document.
- Recherche de sources de financement.

Le projet a été mis en œuvre sur trois quartiers regroupant environ 5 500 personnes.



## DU CÔTÉ DES RÉALISATIONS...



### Déchets liquides

- Réalisation des systèmes d'assainissement autonomes (170).
- Équipement des GIE chargés de l'entretien des ouvrages d'assainissement.
- Mise en place d'une association de gestion d'un fonds de roulement par la commune : pour être bénéficiaire d'un système d'assainissement, le dépôt de la demande d'engagement à la commune a été conditionné au règlement de la taxe de voirie et de la taxe de développement local qui s'élevait à 3 050 FCFA/personne (4,70€).
- Les participations payées par les concessions bénéficiaires des systèmes d'assainissement autonomes ont été logées sur un compte bancaire dans une caisse d'épargne et de crédit de Gao pour constituer un fonds de roulement – ce fonds étant destiné à financer d'autres ouvrages d'assainissement dans la ville après la fin du projet. Ce fonds s'élevait en novembre 2011 à environ 9 000€.



### Déchets solides

- Élimination de deux dépôts d'ordures anarchiques.
- Curage et évacuation des caniveaux : une des premières grandes actions du projet montrant aux populations vivant sur ce périmètre que le projet était là pour améliorer leur cadre de vie sanitaire.
- Réalisation de trois dépôts de transit pour chaque quartier du périmètre.
- Acquisition d'un camion multi-benne (en cours) par la mairie de Gao et appui à la mobilisation des recettes fiscales locales pour couvrir les frais de fonctionnement du camion.
- Organisation des populations riveraines des caniveaux en comité de surveillance et d'entretien (GHK).
- Identification et formation des GIE de pré-collecte des ordures ménagères.
- Appui à l'équipement des GIE sous forme de prêt (mécanisme d'Output Based Aid).
- Identification, formation et équipement des associations œuvrant dans le cadre de l'assainissement.
- Organisation des journées de balayage dans la ville.

## ... ET DE LA SENSIBILISATION



Parallèlement à ces activités déchets solides et déchets liquides, les actions de sensibilisation ont rythmé toute la durée du projet. Les thèmes se sont articulés autour :

- du recueil des données socio-économiques de base sur la population et la situation actuelle en matière d'assainissement (étude de référence),
- de la promotion des comportements adaptés en matière d'hygiène et d'assainissement,
- de l'adhésion aux GIE de pré-collecte des ordures ménagères,
- du rôle de chaque acteur dans la filière déchets solides,
- de l'utilisation correcte des ouvrages d'assainissement autonome.

### Les moyens utilisés ont été :

- les assemblées générales (quartiers, bandes de quartiers, associations),
- les rencontres avec les différentes filières de commerçants, les grins, les ateliers...,
- les réunions et les focus-groupes dans les quartiers avec les personnes ressources, les leaders,
- le porte-à-porte dans les concessions des quartiers,
- les animations dans les écoles,
- l'équipement des écoles en jeux (illustrations de sensibilisation),
- les émissions radio,
- les soirées artistiques scolaires.



Le projet d'assainissement intégré de la ville de Gao a donc comporté un important volet de sensibilisation des populations pour le changement de comportement. Pour ce faire, les animateurs du projet ont utilisé des supports illustrés de sensibilisation. Ces supports ont également été transmis aux relais de sensibilisation dans les quartiers.

Les enquêtes et les entretiens avec les différents groupes sociaux menés dans le cadre de l'étude de milieu ont permis d'identifier, avec la population, les bons et les mauvais comportements relatifs à l'hygiène et à l'assainissement. Ces illustrations étaient donc particulièrement adaptées au contexte du projet.



# LE TEMPS DES SOLUTIONS



## Le partenariat Maxéville-Gao : une solution concrète pour accompagner les mairies du Mali dans leur mission de service public de l'assainissement ?

Ce projet développé à Gao a permis d'améliorer significativement les conditions environnementales et de vie des populations. Il avait également l'ambition de pouvoir se répliquer par la suite à d'autres centres urbains maliens.

Confrontées à des problématiques similaires et à des défis de taille à relever dans le domaine de l'assainissement, différentes collectivités locales du Mali ont montré tout leur intérêt à mener sur leur commune un projet entrant dans le cadre de cette méthodologie initiée à Gao.

Il s'agit notamment des communes 3, 5 et 6 du district de Bamako. Ces dernières sont intéressées car, tout en permettant de mettre en place des infrastructures et des technologies d'assainissement adaptées, sera étudié un mode de gestion à long terme de ces technologies, basé sur une bonne gouvernance, une rentabilisation de "l'activité assainissement" et une nouvelle approche participative au niveau des collectivités.

Différentes missions se sont déroulées en 2011, et le projet, qui, en plus, revêtira une dimension intercommunale et inter-quartiers favorisant l'échange de savoir-faire et d'expériences, devrait débuter très prochainement (mai 2012).



# L'EAU EN PARTAGE



**Parce que la gestion ou la protection de la ressource en eau touche chacun d'entre nous,** Maxéville a souhaité développer différentes démarches en faveur de la population maxévilloise et plus particulièrement des enfants. Des activités menées dans les écoles afin de comprendre le cycle de l'eau aux visites organisées à la station d'épuration située sur le territoire de Maxéville afin d'en comprendre son traitement, des exposés aux conférences sur le thème de l'eau, ils sont régulièrement sensibilisés aux enjeux de l'eau ici et dans le monde.

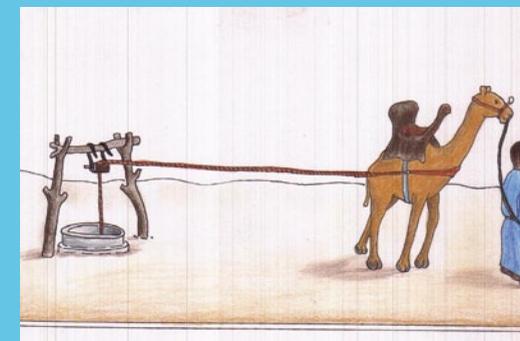
## Partager...

Sont également privilégiées les actions axées sur le partage et la connaissance de l'autre vis-à-vis de l'or bleu. Ainsi, une école de Maxéville va développer un partenariat avec une école de la commune 3 du district de Bamako en mettant au cœur de leur action celle... de l'eau !

## S'associer...

Nappe phréatique de plus en plus profonde, usure accélérée de la corde, fatigue humaine, limite de la résistance des animaux... la mairie de Maxéville et l'École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy s'associent afin de trouver une réponse technique et durable aux difficultés rencontrées par les populations du Mali et de la zone sahélienne pour l'extraction de l'eau des puits.

Ci-dessous, le système traditionnel de puisage de l'eau des puits (Nord-Mali).





Mairie  
de *Maxéville*

14, rue du 15 Septembre 1944 - 54320 Maxéville - France  
Tél. : + 33 (0)3 83 32 30 00 - Fax : + 33 (0)3 83 37 89 85  
[www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr)  
[mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr](mailto:mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr)